

FLASH INFO 2022



Le point sur l'actualité deux-chaisoise

Même si la page de la crise sanitaire n'est pas encore définitivement tournée et que d'autres inquiétudes pèsent sur le monde, la vie du pays a repris un cours plus tranquille, ponctué par plusieurs rendez-vous électoraux lors de ce premier semestre.

Voici donc, à mi-parcours, quelques informations permettant de faire le point sur l'actualité communale.

● Finalisation du chantier de l'adressage et de la numérotation

La loi fait obligation à toutes les communes de procéder à la dénomination précise des voies et à la numérotation des habitations. Une localisation exacte de chaque domicile doit en effet permettre d'améliorer la sécurité et le confort de tous, en facilitant l'intervention des différents services (urgence / aides à la personne / la poste / livraisons à domicile / fourniture d'énergie / usage du GPS / raccordement à la fibre optique / etc.).

Une signalétique nouvelle se met donc progressivement en place et vous recevrez prochainement une plaque de numérotation gratuite correspondant à votre domicile. La commune se chargera d'installer cette plaque.

Vous allez également recevoir un courrier de la mairie, mentionnant le libellé exact de votre nouvelle adresse ainsi que les formalités à accomplir auprès des différents organismes pour signaler cette modification d'adresse.

Nota Bene :

Ne sont pas concernées par cette modification d'adresse les personnes domiciliées dans les rues du bourg déjà numérotées.

Pour toute information complémentaire, contacter le secrétariat de mairie : 04 70 47 12 74.

● Lotissement communal LE CHEMIN DES ECOLIERS

Au mois de février, des plantations ont été réalisées afin de renforcer l'attractivité de la zone pavillonnaire . Avec une alternance d'essences rustiques et ornementales telles que prunus, cornouillers, noisetiers, charmes, amélanchiers et aubépines, une haie arbustive permettra bientôt de délimiter agréablement l'espace, tout en faisant office de coupe-vent et en favorisant la biodiversité.

La municipalité espère que cette initiative contribuera à relancer la vente des lots dont les tarifs, très raisonnables, méritent d'être rappelés : 12 euros TTC / m2.

● Installation de TOUTOUNET, pour une promenade en toute sérénité aux abords du plan d'eau communal

Il est demandé aux propriétaires de chiens de bien vouloir tenir leurs animaux en laisse et d'utiliser TOUTOUNET, le distributeur de sacs pour déjections canines, aimablement mis à leur disposition à proximité du camping.

Cette précaution évitera bien des désagréments aux promeneurs distraits, même si on prétend que marcher dedans porte bonheur...

- **Aménagement et réglementation du cimetière**

Pour tenir compte de l'évolution des pratiques funéraires, le cimetière communal a été aménagé de façon à répondre aux diverses attentes: inhumation dans une tombe traditionnelle, en pleine terre ou en caveau / cendres du défunt conservées dans une urne et déposées dans une case du columbarium / urne cinéraire déposée dans un petit caveau nommé « cavurne » / cendres du défunt dispersées dans un « jardin du souvenir ».

Un règlement précis a été élaboré pour figurer à l'entrée du cimetière. Ce règlement est également consultable en mairie et sur le site internet de la municipalité (rubrique *Deux-Chaises au quotidien / Autres équipements & services communaux*).

Est en outre programmée pour 2022 la création d'un ossuaire communal destiné à accueillir les restes mortels des défunts exhumés lors de la relève des sépultures.

- **Renouvellement de l'équipement communal**

Le matériel actuellement en usage donnant des signes de faiblesse, au nombre des investissements prévus pour 2022 figure l'acquisition d'un nouveau tracteur plus performant, équipement indispensable pour un entretien régulier du vaste territoire de la commune.

- **Récompense bien méritée**

Reportée à deux reprises en raison de la crise sanitaire, une cérémonie conviviale a permis à la municipalité d'honorer Régine Cochet, entrée en 1985 au service de la commune et officiant principalement en tant que responsable de la cantine scolaire. A cette occasion lui a été remise une médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon or.

Encore toutes nos félicitations !

- **Atout Coeur**

La municipalité a décidé l'acquisition d'un D.A.E. (Défibrillateur Automatisé Externe), dispositif médical qui aide à la réanimation des victimes d'arrêt cardiaque.

Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Sans être ni médecin ni secouriste, toute personne est habilitée à utiliser un défibrillateur, quel que soit son âge ; cependant de nombreux organismes dispensent des formations permettant de se familiariser avec l'utilisation de cet appareil.

Afin d'être bien visible du public et en permanence facile d'accès, de façon à diminuer au maximum le délai de prise en charge de l'arrêt cardiaque, le défibrillateur sera installé, dans un boîtier protecteur, sur le mur extérieur de la salle Lucien Labrune.

Dans le bourg, une signalétique appropriée permettra de s'orienter vers ce D.A.E. de fabrication entièrement française.

Coût de la location, maintenance comprise, pour une période de 5 ans : 2760 euros TTC.

- **Concours 2022 des maisons fleuries**

Ce concours vise à saluer et récompenser les actions menées par les Deux-Chaisois en matière de fleurissement du village et de valorisation du cadre de vie.

La municipalité espère que vous serez nombreux à concourir car le talent des jardinières et des jardiniers mérite bien d'être mis à l'honneur !

Inscription gratuite en mairie jusqu'au début de juillet.

Les inscrits seront informés du jour de passage du jury, vers la mi-juillet.

Une autorisation sera demandée pour d'éventuelles photos.

- **Mise en valeur du patrimoine mobilier communal**

Confiée à l'atelier spécialisé *A l'œuvre de l'art*, notre statuette de Vierge à l'enfant en bois polychrome, datant du 17ème ou 18ème siècle, devrait prochainement rejoindre l'église, en bonne place auprès de Saint Denis. Pour la conservation de cette sculpture ouvragée dans une essence de bois de noyer, il s'est agi de procéder à des traitements de désinsectisation, de micro-dépolvissage ainsi que de consolidation du support bois et de la polychromie.

Coût des travaux (conservation et installation d'une console murale sécurisée) : 3684 euros TTC.

Financement assuré par la collecte de dons confiée à la Fondation du Patrimoine.

Par ailleurs, à l'invitation de la municipalité, un représentant de la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles), s'est déplacé à Deux-Chaises afin d'envisager les travaux les plus opportuns à entreprendre pour une remise en état des portes de l'église, défraîchies par les « outrages du temps ».

- **Abattage d'arbres**

Lors de la dernière séance du conseil municipal, a été décidé l'abattage de certains arbres, potentiellement dangereux pour la sécurité publique ou sources de nuisances pour le voisinage. C'est ainsi que, dans la cour de l'école, il a fallu abattre le sapin dont les racines déformaient le sol de l'entrée et dont les chutes de branches risquaient de blesser les écoliers, en cas de coups de vent.

Au camping, ce sont des peupliers qui ont été abattus : résistant mal aux bourrasques, ces grands arbres faisaient courir un risque non négligeable aux campeurs et aux promeneurs.

Enfin, dans la rue du Stade, deux arbres penchés – dont un, déjà mort – ont été supprimés pour éviter qu'ils ne tombent sur les lignes électriques, causant aux riverains de désagréables coupures de courant.

Abattre un arbre n'est jamais une décision prise de gaieté de cœur car elle occasionne une transformation de notre environnement familial mais, dans le cas présent, assurer la sécurité publique reste une priorité municipale.

● Rendez-vous festifs de l'été deux-chaisois

* Fête du pain et marché de producteurs, le samedi 9 juillet 2022

après-midi : atelier du pain : cuisson et vente / marché de producteurs locaux / exposition artisanale / majorettes / jeux pour enfants / buvette.

soirée : à partir de 19h, dîner à la salle Lucien Labrune suivi d'une animation musicale assurée par DJ BARIWILL 03.

* Concert en l'église Saint Denis, dimanche 24 juillet 2022 à 17h

Dans le cadre du Festival *Classique en Bocage*, le quatuor *Voci d'altrove (=Voix d'ailleurs, en italien)* présentera un programme intitulé *Fantastica Sicilia*.

Créé à Utrecht en 2019, cet ensemble (Flûtes et clavecin) se propose de « chercher toujours le nouveau dans la musique ancienne ».

FÊTE DU PAIN et son MARCHÉ de PRODUCTEURS

DEUX-CHAISES - SAMEDI 9 JUILLET 2022



A partir de 16h :

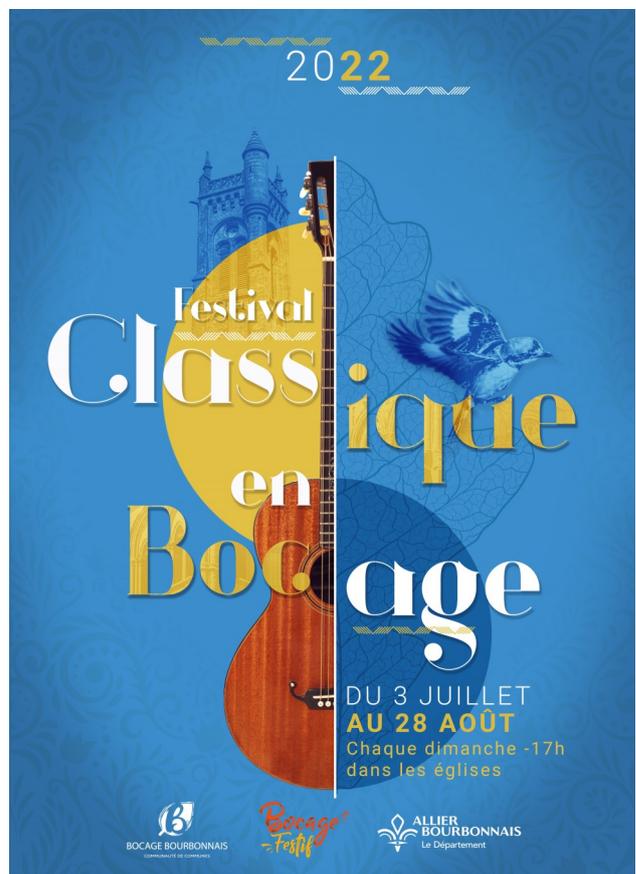
- Vente de pain, brioches, pompes aux grattons cuits sur place au feu de bois
- Jeux et animations pour enfants
- Exposition sur les métiers oubliés
- Spectacle des Fauvettes de Deux-Chaises

Salle
Lucien Labrune

A partir de 19h : Repas adulte Andouillette - Frites 13€ / Repas enfant
Suivi d'une soirée dansante animée par DJ BariWill 03



ENTRÉE GRATUITE / PARKING À PROXIMITÉ
IPNS / NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Nous vous attendons nombreux pour fêter cette
convivialité retrouvée !

